



EXTRAIT DE DELIBERATION PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS D'EPINAL, CŒUR DES VOSGES

N°11/2024

L'an deux mille vingt trois
Le Jeudi 28 mars à 18h

OBJET

Le Comité du *Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays d'Epinal, Cœur des Vosges*, dûment convoqué, s'est réuni au siège de la collectivité – Maison de l'Habitat et du Territoire, 1, avenue Dutac - EPINAL (88000), sous la présidence de M. Yannick VILLEMIN

FINANCES

Affectation des
résultats 2023 au
budget primitif 2024

M. Dominique THOMAS est nommé secrétaire de séance.

SONT PRESENTS

ARNOULD Nicole, BAILLY Pierre, BERTOCCHI Franck, BERTRAND Hervé, CHANAUX Jean-Paul, CHOLEY Bertrand, COTTEREAU Jacques, D'ALGUERRE Sylvie, DIDELOT Jean-Claude, DIDIERJEAN Emilie, FOURNIER Michel, FRANCOIS Gilbert, GEORGE Dominique, GRANDVALLET François, GRASSER Jacques, GREMILLET Lydie, GUELLAFF Kevin, HETT Paul, JACQUOT Michel, LEMARQUIS Christine, LEMESLE Christophe, MARTINET Jean-Luc, MICHEL Lucette, MULLER Stéphanie, MUNIERE Jean-Luc, PETIT Jean-Paul, ROBIN Patrice, ROUSSEL Alain, SALVADOR Victorio, SYLVESTRE Jean-Claude, TANNEUR Céline, THIERY François, TIHAY Jean-Christophe, THOMAS Dominique, VAGNER Patrick, VILLEMIN Yannick

DATE DE
CONVOCAION

15/03/2023

NOMBRE DE
DELEGUES
EN EXERCICE

55

SONT EXCUSES

ADAM Christian, AIGLE Alain, ALBERTOLI Patrick, AULEN Christian, BALAUD Frédéric, BALDUCCI Dominique, BEDON Julie, BEGEL Jean-Pierre, BEN OMRANE Adel, BŒUF Stéphane, BOGARD Gérard, BOXBERGER Jean-Daniel, BROT Alexia, CASSAGNE Philippe, CHAMPAGNE Patricia, CLAUDON Philippe, COLNE Jacques, COMBEAU Jean-Michel, CREUSILLET Marie-Claire, DEL GENINI Elisabeth, DESVERNES Yves, DEVRET Frédéric, DURUPT Thierry, FATET Pascal, FERRY Martine, FRESSE Isabelle, GAILLOT Thierry, GARCIN Daniel, GENTY Catherine, GREWIS Vanessa, GUILLAUMEY Jean-Marie, GUPPILLOTTE Jean-Pierre, HAMMOUALI Nadia, HATIER Maurice, HUMBERT Nicolas, JACQUEL Catherine, JEANDEL-JEANPIERRE Ghislaine, JOURDAIN Benoît, LAPORTE Irène, LASSERONT Elisabeth, LAURENT Annick (donne pouvoir à ARNOULD Nicole), LEROY Patrick, LOUIS Claude, MARCOT Véronique (donne pouvoir à BERTOCCHI Franck), MARQUAIRE Dominique, MARTIN Éric, MATHEY Myriam, MENNECIER Henri, MERONI Alain, MONCHIERI Marine, MOUGIN Dominique, NARDIN Patrick (donne pouvoir à GUELLAFF Kevin), NEXON Gille (donne pouvoir à HETT Paul), PAGEL Nicolas, PARVE Emmanuel, PERILLAS Patrick (donne pouvoir à LEMESLE Christophe) PHILIPPE Jean-Pierre, PIERRE Gabriel, POIRIER Stéphanie (donne pouvoir à GRASSER Jacques), RELION Chantal, RETOURNARD Philippe, RICHARD Xavier, ROCHE Monique, SAVOY Violette, SIMONIN Stéphane, SMAINE Margot, SOLTYS Philippe, SYLVESTRE Pierre, THOMAS Philippe, TOUSSAINT Michel, THIEBAUT Christine, VAGNE Daniel, VARIN Gilles

NOMBRE DE
PRESENTS

36

NOMBRE DE
POUVOIRS

6

NOMBRE DE
VOTANTS

42

NOMBRE DE
SUFFRAGES
EXPRIMES

42

RAPPORT DU VICE- PRÉSIDENT

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 088-200048726-20240328-DELIB11_2024-DE



Monsieur le 1^{er} Vice-Président s'exprime comme suit :
Mesdames, Messieurs,

Les résultats du compte administratif 2023 faisant apparaître,

1. En Fonctionnement :

Un résultat de l'exercice de :	263 965,68 €
- Un résultat antérieur reporté de :	280 690,53 €
Soit un résultat excédentaire de	544 656,21 €

2. En Investissement :

- Un solde d'exécution cumulé de :	193 505,37 €
- Un solde des restes à réaliser d'investissement de	- 6 535,60 €
Soit un besoin de financement de	186 969,77 €

Et un excédent général de clôture excédentaire de 731 625,98 € (y compris les restes à réaliser).

Il est proposé d'affecter les résultats 2023 au budget de l'exercice 2024 de la manière suivante :

- Au 001, en dépenses d'investissement, une somme de 193 505,37 €
- Au 002, en recettes de fonctionnement, une somme de 544 656,21 €

Il convient d'en délibérer

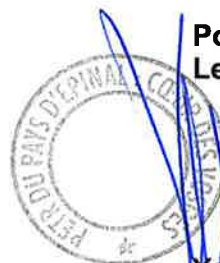
DELIBERATION

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité, au vu des résultats du compte administratif 2023,

DECIDENT d'affecter les résultats de l'exercice 2023 au budget primitif 2024, comme suit :

- Au 001, en dépenses d'investissement, une somme de 193 505,37 €
- Au 002, en recettes de fonctionnement, une somme de 544 656,21 €

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,



Yannick VILLEMINE